

FORMULAIRE

Opération ponctuelle : <input checked="" type="checkbox"/>	Opération régulière : <input type="checkbox"/>
Chargement : <input checked="" type="checkbox"/>	Déchargement : <input checked="" type="checkbox"/>

Entreprise d'accueil	Fournisseur / Transporteur / Client
Raison sociale :	Raison sociale : <i>LES GARANDREAU Trèves</i>
Adresse	Adresse : <i>Champblanc 16340 Val de Gyr</i>
Tél :	Tél : <i>0591 83 24 11</i>
Fax :	Fax :

En annexe :

Liste des sites et coordonnées : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Plan de circulation : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Consigne ETM : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Autres documents : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si OUI lesquels : <i>(Si nécessaire, joindre les consignes spécifiques à l'opération).</i>	

Caractéristiques du véhicule/engin :

VL ou camionnette <input type="checkbox"/>	Véhicule avec benne (amovible ou non) <input type="checkbox"/>
PL articulé ou avec remorque <input checked="" type="checkbox"/>	Camion plateau <input type="checkbox"/>
Camion-malaxeur <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :

Nature de la marchandise :

Pulvérulents <input type="checkbox"/>	Granulats <input checked="" type="checkbox"/>	Adjuvants <input type="checkbox"/>	Béton de retour <input type="checkbox"/>
Béton Prêt à l'Emploi <input type="checkbox"/>	Combustibles <input type="checkbox"/>	Remblai inerte <input type="checkbox"/>	Explosifs <input type="checkbox"/>
Engin <input type="checkbox"/>	Équipement de production <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :	

Conditionnement de la marchandise :

Vrac <input checked="" type="checkbox"/>	Sac <input type="checkbox"/>	Fût <input type="checkbox"/>	Big Bag <input type="checkbox"/>
Palette <input type="checkbox"/>	Gabion <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :	

Le chauffeur s'assurera du bon calage et du bon arrimage de son chargement : il est responsable de cette tâche.

Aménagement et équipement des véhicules/engins et accessoires :

Grue auxiliaire Hayon élévateur Accessoires de levage Engin de levage Autres (à préciser) :

Le transporteur s'engage à ce que les équipements et accessoires utilisés soient adaptés, conformes, vérifiés, en bon état, et à ce que le chauffeur soit autorisé et formé à leur utilisation.

Consigne en cas d'urgence :

En cas d'accident matériel, humain ou environnemental : Avertir le personnel CEMEX qui organisera les secours.
Si besoin, le personnel CEMEX a à sa disposition une trousse de secours, des extincteurs, un défibrillateur (le cas échéant), et un kit anti-pollution.
Tout chauffeur intervenant sur nos sites doit être doté d'un moyen d'appel des secours.

Pompiers : 18 ou 112 **SAMU : 15 ou 112**

Consignes particulières

<input checked="" type="checkbox"/> Chargement/déchargement Granulats <ul style="list-style-type: none"> Les déplacements sur la grille de la trémie sont formellement interdits. Privilégiez les bennes automatiques. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tout le site et en particulier pendant le bennage. Il est interdit de rouler avec la benne levée. Rester dans la cabine pendant toute la durée du chargement/déchargement. En cas de difficulté d'application de cette consigne, informer le personnel CEMEX. Respectez un angle ouvert par rapport au tas pour un chargement au chargeur. Demandez la consignation de la dragueline avant tout déchargement dans la zone d'évolution de celle-ci. 	<input type="checkbox"/> Déchargement Pulvérulents <ul style="list-style-type: none"> Mettez en place le câble anti-fouet avant la livraison : une extrémité reste sur la colonne, l'autre extrémité descend sur votre tuyau. Les flexibles de dépotage doivent être en bon état. Portez vos protections auditives, vos protections oculaires (<u>lunettes étanches</u> adaptées aux produits), des gants adaptés et des vêtements couvrants. Respectez la pression maximale de vidange indiquée (1,5 Bar Max). Restez proche de votre véhicule afin de surveiller l'opération de dépotage. En cas d'alarme, arrêtez le dépotage, fermez votre vanne, prévenez le personnel CEMEX. Ne vidangez pas l'air de votre citerne dans le silo. Ne maintenez pas le flexible avec votre pied lors de l'opération.
<input type="checkbox"/> Chargement de Béton ou d'Anhydrite <ul style="list-style-type: none"> Portez obligatoirement des vêtements couvrants, des bottes et des gants étanches pour manipuler le béton. Ne restez pas sous le point de chargement. Respectez la charge maximale autorisée. Attendez le signal de fin de chargement avant le départ. Rangez le matériel après utilisation (tuyaux). Clients sous-centrale : restez dans votre cabine pendant le chargement. Fiche de Données Sécurité disponible sur demande. <div style="text-align: center;"> Corrosif Irritant </div>	<input type="checkbox"/> Chargement/déchargement Adjuvants – Déchargement Combustibles <ul style="list-style-type: none"> Pour le dépotage, utilisez des flexibles en bon état. Assurez-vous que vous êtes sur une aire étanche. Ne fumez pas. N'utilisez pas votre téléphone portable. Portez des gants adaptés et des lunettes étanches de sécurité. Raccordez-vous aux endroits indiqués par le personnel CEMEX : interdiction de vidanger directement par le trou d'homme au-dessus des cuves d'adjuvants. Mise à la terre obligatoire pour le carburant/combustible. <div style="text-align: right;"> </div>

Consignes générales de sécurité et d'environnement

Il est obligatoire :

- De vous présenter à l'accueil dès votre arrivée (indiqué sur le plan de circulation à l'entrée du site).
- De couper votre moteur, retirer les clefs et mettre votre frein de parking durant le stationnement
- D'avoir à disposition des cales de roues et de les utiliser lorsque vous quittez votre véhicule/engin
- **De porter un casque (norme EN 397), des protections oculaires (norme EN 166), une tenue Haute Visibilité haut et bas avec manches longues (norme EN 471), des chaussures de sécurité montantes à lacets (norme EN 345), des gants (EN 388) et d'avoir à disposition des protections auditives (norme EN 352) pour tout déplacement sur le site.**
- De porter des PICB sous le poste de chargement.
- De porter des lunettes étanches pour tout usage de produit chimique liquide
- De porter des gants adaptés pour les opérations de manutention (ouverture des portes des bennes, mise en place du câble anti-fouet...).
- De veiller au bon fonctionnement des organes de sécurité de votre véhicule (bip de recul, feu de recul...).
- De manœuvrer avec une visibilité totale (surtout en marche arrière) et de se faire guider si nécessaire.
- **De respecter la limitation de vitesse et le Code de la Route (notamment le port de la ceinture de sécurité).**
- **De respecter le plan de circulation situé à l'entrée du site et les zones de stationnement.**
- **De circuler la benne baissée** et les équipements (grue, patins, flèche, portes...) repliés.
- De laisser la priorité aux piétons puis aux engins de chantier.
- Pour les piétons, d'utiliser les voies d'accès piétonnes existantes et de veiller à être vu par les engins.
- D'emprunter les escaliers calmement et de tenir la rampe.
- Respecter la zone d'exclusion lors du déchargement (15 mètres de chaque côté du camion - zone interdite aux piétons, véhicules et engins).
- D'allumer vos feux de croisement et gyrophare.
- De respecter la gestion des déchets mise en place sur le site.
- De signaler tout chargement particulièrement poussiéreux, il bénéficiera d'un traitement spécifique (aspersion d'eau).
- De se diriger vers une zone spécifique pour un déchargement manuel.
- **De réaliser pour chaque conducteur un accueil sécurité sur chaque site Cemex une fois par an.**
- **L'ensemble des conducteurs intervenant dans le cadre de nos activités doit être obligatoirement en possession du passeport UNPG valide.**



Il est interdit :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • De porter une casquette coquée et/ou un short/bermuda. • D'intervenir à proximité d'une ligne électrique à moins de 5 mètres. • D'utiliser le matériel CEMEX sans autorisation. • De se déplacer dans des lieux qui n'ont pas de rapport direct avec la mission. • De fumer dans les locaux et dans les zones (gravats légers + GNR). • De téléphoner en conduisant, en particulier durant les manœuvres. • De rentrer ou de sortir d'un site en surcharge. • Sur chantier : de manipuler les bennes de chantier et de recharger le camion-malaxeur avec le surplus de béton contenu dans la benne de grue par le manche de vidange. | <ul style="list-style-type: none"> • De pénétrer sur les sites sous l'emprise des drogues ou de l'alcool ainsi que de les introduire ou de les consommer sur site. • De réaliser l'entretien de votre véhicule sur le site (sauf éléments de sécurité, après accord du responsable CEMEX). • De faire marche arrière sur la bascule (carrière). • À toute autre personne que le chauffeur de descendre du véhicule. • De monter sur les murs et murets. • De manœuvrer avec la porte ouverte. • D'accéder au bord du quai, ainsi qu'aux bateaux et aux barges. • De s'approcher à moins de 2 mètres du bord de l'eau et des fosses. |
|---|---|

Autres informations sur les marchandises ou les conditions de livraison

.....

Lieu de livraison ou prise en charge	CEMEX pourra refuser le chargement/déchargement ou arrêter l'opération en cas de non-respect des prescriptions relatives à la prévention des risques.	Cachet et Signature :
	Raison sociale : Cemex Granulats Sud-Ouest et Rhône Méditerranée Représentée par : Matthieu VAUTRIN Fonction : Directeur Supply Chain Date : 05 janvier 2024	
Fournisseur/Transporteur/Client	<u>Le fournisseur/transporteur/client s'engage à :</u>	Cachet et Signature :
	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir à son personnel l'équipement nécessaire pour réaliser les opérations en respectant les consignes de sécurité. • Communiquer ce protocole de sécurité à l'ensemble de ses salariés et sous-traitants susceptibles d'intervenir sur les sites CEMEX. Raison sociale : <i>Ets. Casandean Freres</i> Représentée par : <i>Chaumax Le Dria</i> Fonction : Date : <i>7/3/24</i>	